



Mairie de Modane

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 29 AOUT 2012

Compte rendu en application de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

Membres présents : RAFFIN J.Claude - SELTZER Nicole - THEOLIER Thierry - CHEVALLIER Sabine - COSTA Françoise - MASOCH Gérard - RATEL Chantal - FACON Christian - LETT Xavier - PERRI René - FRIQUET Claude - DA LAMA Marie - RITTAUD Nathalie - BOTTE Géraldine - BILLOIR Julien - DEBERNARDI Bernard - BREIT Magali - TEYSSIER Yannick.

Absents excusés : GRAVIER François - LANFREY Claudine - BENI Elodie - CANTEL Sébastien

Procuration : SIMON Christian à LETT Xavier - LAGLERA Dora à FRIQUET Claude - CHIAPUSSO Aline à FACON Christian - THOMAS Louis à RAFFIN J.Claude - PIEPER Anne à BILLOIR Julien

Monsieur Christian FACON a été élu secrétaire.

=====

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2012

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le compte-rendu de la séance du 27 juin 2012.

2. AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN EMPLOI D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL DE SECONDE CLASSE A TEMPS NON COMPLET

Suite à la démission d'un agent contractuel du service public de la restauration scolaire, il s'avère nécessaire de réaffecter le temps de travail de l'intéressé soit huit heures hebdomadaires.

A cet effet, il est proposé d'augmenter le temps de travail, sur une base annualisée, d'un agent municipal titulaire intervenant actuellement à l'école Jules Ferry 1 à raison de 18,20 heures par semaine.

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve à compter du 1^{er} septembre 2012, la suppression d'un emploi d'adjoint technique territorial de seconde classe à temps incomplet (18,20 heures hebdomadaires) et la création d'un emploi d'adjoint technique territorial de seconde classe à temps incomplet (24,57 heures hebdomadaires) et par voie de conséquence, la mise à jour du tableau des effectifs.

3. SURVOL DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL PAR UN BALCON (SCI LOU CHARMAIX EST) : AUTORISATION AFFERENTE

A l'unanimité, le Conseil Municipal, autorise la Société Civile Immobilière (SCI) Lou Charmaix Est, à réaliser un balcon survolant le domaine public communal conformément au dossier de Déclaration Préalable N° 73 157 12 R 5022. Monsieur le Maire est autorisé à poursuivre les formalités et à signer tout document nécessaire à l'aboutissement de la décision adoptée.

4. AMENAGEMENT DE SECURITE DU QUARTIER DE LA GARE 1ERE TRANCHE – TRONÇON B : CONVENTION COMMUNE DE MODANE / DEPARTEMENT DE LA SAVOIE AFFERENTE

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la convention relative aux travaux d'aménagement de sécurité du quartier de la gare -1^{ère} tranche / tronçon B- à intervenir avec le département de la Savoie qui définit les conditions dans lesquelles sont aménagés, entretenus et financés les équipements ainsi réalisés.

5. TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE AVENUE GENERAL PELLEGRIN – RUES DE POLSET ET PRE SOLEIL : APPROBATION DU PROJET ET DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL – CONVENTION DE CO-MAITRISE D'OUVRAGE A INTERVENIR AVEC LE SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE LA SAVOIE

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les travaux d'enfouissement du réseau électrique avenue Général Pellegrin – rues de Polset et Pré Soleil et le plan de financement prévisionnel correspondant dont le coût d'objectif s'élève à soixante dix sept mille deux cent cinquante sept euros hors taxes (77 257 € HT), ainsi que la convention de co-maîtrise d'ouvrage à intervenir avec le Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie susceptible d'abonder financièrement ledit projet à hauteur de quarante cinq mille euros (45 000 €).

6. MODIFICATION DE LA PISTE DE LUGE DE CHARMASSON PAR LE SYNDICAT MIXTE THABOR VANOISE : AUTORISATION COMMUNALE POUR TRAVAUX ET DEFRIchement

Le Syndicat Mixte Thabor Vanoise (SMTV), autorité organisatrice des remontées mécaniques de Valfréjus projette de modifier le tracé de la piste de luge de Charmasson sur une parcelle communale partiellement boisée.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise le SMTV à réaliser les travaux de modification du tracé de la piste de luge de Charmasson sur la parcelle communale cadastrée section F n°2693 ainsi que le défrichement nécessaire à la réalisation du projet soit huit cent mètres carrés de forêt communale non soumise au régime forestier.

7. QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire rend compte de la délégation qui lui a été consentie pour la passation des marchés publics à procédure adaptée :

➤ TRANSPORT SCOLAIRE VALFREJUS :

Le marché a été attribué à l'entreprise **FELLMANN** pour un montant par journée scolaire de **49,90 € TTC**

➤ REMPLACEMENT DU GENERATEUR D'AIR CHAUD DE L'EGLISE :

- **Le lot 2 : CHAUFFAGE** a été attribué à l'entreprise **CENTRALAIR** de **GENAS (69)** pour un montant de **65.164,06 € TTC**.

➤ AMENAGEMENT DE LA RD 1006 – ENTREE DE VILLE :

- **Le lot 1 : VRD - ENROBES** a été attribué au **Groupement SACER SUD EST/CASARIN ET FILS** pour un montant de **179.998,84 € TTC**.
- **Le lot 2 : MOBILIER URBAIN – ESPACES VERTS** a été attribué à la **SARL LES JARDINS DU THABOR** pour un montant de **115.479,78 € TTC (tranche ferme)**

➤ ASSAINISSEMENT DE LA CASERNE DU LAVOIR :

Le marché a été attribué à l'entreprise **MARTOIA BTP** pour un montant de **58.762,22 € TTC**.

➤ REFECTION DE LA TOITURE DU BAR DU STADE :

Le marché a été attribué à l'entreprise **FERNANDES ET FILS** pour un montant de **50.008,48 € TTC**.

Il précise également l'actualité du Syndicat Mixte Thabor Vanoise : l'exécution du marché d'entretien des pistes de Valfréjus et travaux associés a débuté.

C'est le groupement d'entreprises **CASARIN / GRAVIER / LES JARDINS DU THABOR** qui est titulaire des lots n°1 –mise à disposition de matériel de travaux publics et travaux associés- et n°2 –engazonnement de pistes de ski-

En raison de la renonciation du titulaire du lot n°3 –barrières à neige-, une nouvelle ouverture de plis est prévue pour le 31 août 2012.

Par ailleurs, Monsieur le Maire mentionne le lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre pour les travaux 2013 dont l'économie générale a trait au démontage du télésiège de l'endroit Col, la construction d'un nouvel appareil pour l'envers Col et que viendront compléter divers travaux de reprofilage de pistes (Combe, Lac, Argentier, Col).

Gérard MASOCH, Adjoint aux travaux, poursuit par l'évocation des travaux communaux actuellement en cours ; il mentionne la reprise prochaine des travaux en gare au niveau de la place Sommeiller, travaux précédés d'une réunion de concertation dernièrement avec les riverains concernés et qui s'inscrivent dans le droit fil du parti d'aménagement usité sur les tranches précédentes : terrasses devant les cafés, parking en épis.

Par ailleurs, il relate les travaux sur la RD 1006, passage supérieur, sur les sections délimitées par le pont route SNCF et l'entrée côté Modane Ville qui entraîneront une modification de la circulation en cet endroit ainsi qu'il suit :

- pour la circulation dans le sens Chambéry/Haute-Maurienne pas de contraintes particulières.
- dans le sens Haute-Maurienne/Chambéry, coupure de la RD 1006 entre le giratoire de Valfréjus et le carrefour avec l'avenue Emile Charvoz,
- déviation mise en place dans le sens descendant en fonction du type de véhicule soit par l'avenue Emile Charvoz soit par la RD 215.

Monsieur le Maire dévoile les travaux réalisés à Valfréjus cet été :

- Installation effective de la double tyrolienne du ruisseau du Charmaix et du parcours acrobatique en hauteur (PAH) au droit de l'escalier des Chalets de Florence,
- Achèvement du PAH de la place des Bergers début septembre

De concert avec Françoise COSTA, Adjointe chargée du tourisme, il rend compte de la bonne fréquentation du site équestre avec à la clef, une possibilité de développement de cette activité à la saison hivernale.

Françoise COSTA mentionne l'installation d'un «bike park» au niveau de la place des Bergers, structure amovible susceptible d'être redéployée à Modane à l'automne et au printemps.

Elle rappelle l'étude en cours pour la création d'une activité VTT à Valfréjus, qui doit déboucher sur la réalisation d'un véritable schéma directeur.

Sur ce point, Xavier LETT, Conseiller Municipal délégué à l'information externe, fait remarquer tout l'intérêt de disposer de véritables pistes militaires sur le site, propices à la pratique du VTT de descente.

Monsieur le Maire rappelle que la prochaine foire de Savoie se tiendra du 8 au 16 septembre 2012 à Chambéry et qu'à ce titre, les membres du Conseil Municipal sont conviés à la journée des élus du 8 septembre organisée par la Fédération des Maires du Département avec comme sujet de cette rencontre « les états généraux de la démocratie territoriale ».

Il fait part également de la tenue prochaine de la fête du sport organisée par le Syndicat Intercommunal du Canton de Modane le samedi 8 septembre 2012.

Monsieur le Maire rend compte du dossier de construction de la centrale photovoltaïque au sol du Replaton : ledit projet n'a pas été retenu par la commission de régulation de l'électricité. Aujourd'hui, le projet a besoin d'être abondé financièrement à hauteur de 200 000 € et à ce titre, une demande a été transmise à la Région et au Département.

Dans ce contexte, les travaux pourraient débuter à l'automne pour une mise en service à l'été 2013. Pour mémoire, la centrale du Replaton conditionne en partie la survie de l'association du Musée de la traversée des Alpes qui doit normalement tirer profit de la location du terrain mis à disposition pour cette construction.

Xavier LETT ouvre le débat sur ce dernier point en posant la question de savoir si c'est bien à une association de prendre en charge la sauvegarde du patrimoine local compte tenu notamment des avatars du dossier de la centrale photovoltaïque et des enjeux financiers en présence pour la restauration du fort et s'il ne faudrait pas en fin de compte que ce rôle incombe à la puissance publique et en l'espèce, à la Commune.

Nicole SELTZER, Adjointe à la communication, précise la distribution en cours du dernier Modane-Info, principalement consacré à l'installation prochaine des conteneurs semi-enterrés en remplacement des bacs roulants ; une réunion publique d'information sur ce sujet est organisée à la salle polyvalente le mardi 11 septembre à 18h30 ; elle précise également qu'une soirée bilan du voyage à Ohmden de mai dernier et de préparation du séjour de nos amis allemands est prévue toujours à la salle polyvalente le vendredi 14 septembre à 18h00.

Christian FACON, conseiller municipal délégué aux cérémonies, rappelle la cérémonie commémorative des bombardements de Modane le lundi 17 septembre à 17h30 au monument aux morts de Modane précédée d'un dépôt de gerbes (Commune et anciens du Génie et des transmissions) à la stèle Barret à 17h00.

Il mentionne également l'inauguration de la stèle du mémorial du 15^oBCA le 13 octobre prochain à 10h00 devant l'entrée du Quartier Paris.

Après un dernier tour de table, la séance est levée à 21h20.

A Modane, le 6 septembre 2012

Le Maire,



J.Claude RAFFIN

